



## Un chien de détection pour le Parc national de Port-Cros

Hyères le 23 février 2021

Un agent vient d'arriver au parc national, une recrue pas comme les autres : Newt est une chienne berger belge malinois. Avant de travailler au Parc national de Port-Cros, Newt a été employée par l'Office Français de la Biodiversité pour pister les loups.

Son flair lui a permis de trouver et d'identifier des excréments de loups ; leur collecte permettait après des analyses génétiques poussées d'identifier les individus présents sur les territoires prospectés. Ainsi en deux jours de prospection sur un territoire donné, la chienne était en mesure de trouver autant d'indices de présence de loup que des dizaines de correspondants du Réseau Loup\* en deux ans !

En outre, le nombre d'échantillons collectés par kilomètre parcouru permettait de savoir rapidement si le territoire était fréquenté par un individu seul ou une meute. Grâce à Newt, la connaissance des populations de loups sur le front de colonisation\*\* a été grandement améliorée. Ses quatre pattes l'ont mené depuis la Lozère jusqu'au Alpes Maritimes en passant par le Gard, les Bouches-du-Rhône et le Var.



C'est ainsi qu'en janvier 2019 Newt est venue en renfort des agents du Parc national de Port-Cros dans le secteur du Cap Lardier.

Un mois plus tôt, les agents avaient pris grâce à un piège photographique un cliché permettant d'identifier un loup. Les excréments trouvés par Newt ont permis de confirmer après analyses génétiques la présence d'un seul loup mâle.

Les résultats obtenus par le chien de détection ont fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique internationale.

Après validation par le conseil scientifique, Newt pourra maintenant mettre son flair au service du parc national pour la détection d'espèces à fort enjeu patrimonial.

**\*Réseau Loup** : réseau de suivi du loup coordonné par l'Office Français de la Biodiversité. Le Réseau comprend plus de 4000 correspondants formés au suivi du loup provenant des services de l'état, du monde de la chasse, de l'élevage ou des associations de protections de la nature.

**\*\* Front de colonisation** : nouveaux territoires récemment colonisés par un ou plusieurs loups.

**CONTACT** : Fabrice Roda  
Garde moniteur – secteur Port-Cros  
04 94 12 89 03 / [fabrice.roda@portcros-parcnational.fr](mailto:fabrice.roda@portcros-parcnational.fr)  
Parc national de Port-Cros



## . A propos du Parc national de Port-Cros

Créé le 14 décembre 1963, le Parc national, dont **les cœurs Port-Cros et Porquerolles** occupent 1700 ha de terres émergées et 2900 ha de surfaces marines, est le plus ancien parc marin en Europe et en France

- **deux « cœurs »**, espaces de protection et d'accueil du public constitués de l'île de Port-Cros et des espaces naturels, propriétés de l'Etat et de l'île de Porquerolles ainsi que leur frange marine jusqu'à une distance de 600 m,
- **une « aire d'adhésion »**, espace de projet de développement durable élaboré avec les communes de La Garde, Le Pradet, Hyères-les-Palmiers, La Croix-Valmer et Ramatuelle,
- **une « aire maritime adjacente »**, réplique en mer de l'aire d'adhésion qui couvre l'espace marin au droit de La Garde à Ramatuelle et étendue jusqu'à 3 milles marins au sud des îles d'Hyères.

Le premier juillet 2016, un arrêté du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur consacrait le nouveau périmètre du parc national de Port-Cros, y intégrant les communes signataires de la charte du Parc national de Port-Cros : **Hyères-les-Palmiers, La Croix-Valmer, La Garde, Le Pradet et Ramatuelle.**

**Dossier de presse à feuiller en ligne** : <https://fr.calameo.com/read/000318363f150efd93982>

Consulter notre espace presse : <http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse>

### **Contact presse** :

**Christine Graillet**, Tél. 04 94 12 89 03 ; Mél. [christine.graillet@portcros-parcnational.fr](mailto:christine.graillet@portcros-parcnational.fr)  
Cheffe du service Accueil, communication, éco-tourisme et écocitoyenneté  
Parc national de Port-Cros

